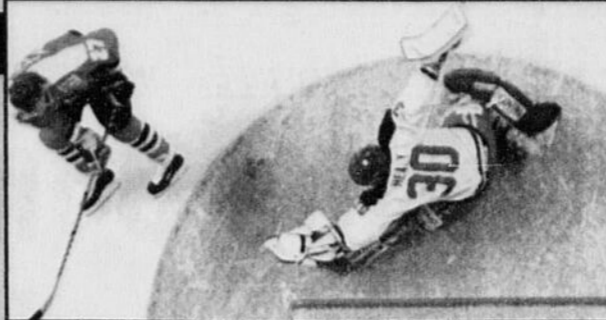


HIER SOIR À HAMILTON

Roy et les pros du Québec s'amuse... mais la salle n'était pas comble



LE 25 À SHERBROOKE

Le Palais des sports inondé d'appels (C1)

La Tribune

vendredi

SHERBROOKE

11 novembre 1994

85e ANNÉE - No 226

0,50 (WEEKEND: 1,25\$) Plus taxes

BEIGNEBEC
Présentez d'abord ce coupon

6 beignes GRATUITS
à l'achat de 6 beignes à prix régulier

Valable jusqu'au 13 novembre 1994
Sherbrooke (2) - Magog (2)

SOUVENIR A6



12 croix volées devant le cénotaphe

Une formule à Lefebvre: «l'école du ministre»

La C.S. des Chênes endosse un projet expérimental

Gérald PRINCE Drummondville

La Commission scolaire des Chênes, à Drummondville, propose pour la municipalité de Lefebvre une école de type expérimental, pour une période de deux ans, à laquelle on accole même le vocable «d'école du ministre».

C'est ce qui se dégage du projet qu'a entériné la Commission scolaire, à la suggestion du député péquiste de Johnson, Claude Boucher, qui a pour mission de soumettre au ministre de l'Éducation, Jean Garon, pour approbation.

Unique au Québec, ce projet, consécutif à la fermeture de l'école de Lefebvre le printemps dernier par la Commission scolaire et la création d'une école parallèle par les gens de cette localité, fait état des juridictions respectives de la Commission scolaire, de la municipalité de Lefebvre et des parents, qui soutiennent l'école alternative. Ainsi, la municipalité deviendrait propriétaire de l'école et les parents assureraient la pédagogie sous la supervision de la Commission scolaire avec l'assentiment et les subventions du ministre de l'Éducation.

Rappelons que le ministre de l'Éducation Jean Garon est intervenu auprès de la commission pour initier un rapprochement entre les parents de Lefebvre et la direction de la commission.

Supervision
Ce projet prévoit que la Commission scolaire assure une surveillance de l'enseignement par une supervision et des évaluations éducatives, tout en maintenant les services personnels, jugés essentiels, à certains des 54 enfants qui fréquentent l'école de Lefebvre. La

Commission prendrait charge du transport de ces enfants dans son réseau régulier, alors que, comme on le sait, l'école de Lefebvre a instauré son propre service cette année.

Finalement, la Commission scolaire s'engage à céder pour 1 \$ l'édifice de l'école centrale à la municipalité de Lefebvre, qui, en plus de devenir propriétaire, doit gérer l'immeuble et instaurer une bibliothèque municipale, le tout pour environ 10 000 \$ par année.

Quant aux parents de Lefebvre, ils doivent assumer les responsabilités suivantes: assurer la gestion de l'école, comme le secrétariat, la surveillance, la conciergerie, les assurances et payer les frais de transport des élèves de 23 \$ par année par élève (comme les écoles privées) à la commission scolaire.

De plus, les parents de Lefebvre fournissent les activités de gestion pédagogique, comme les manuels scolaires, l'organisation d'activités étudiantes, l'engagement et la rémunération du personnel enseignant.

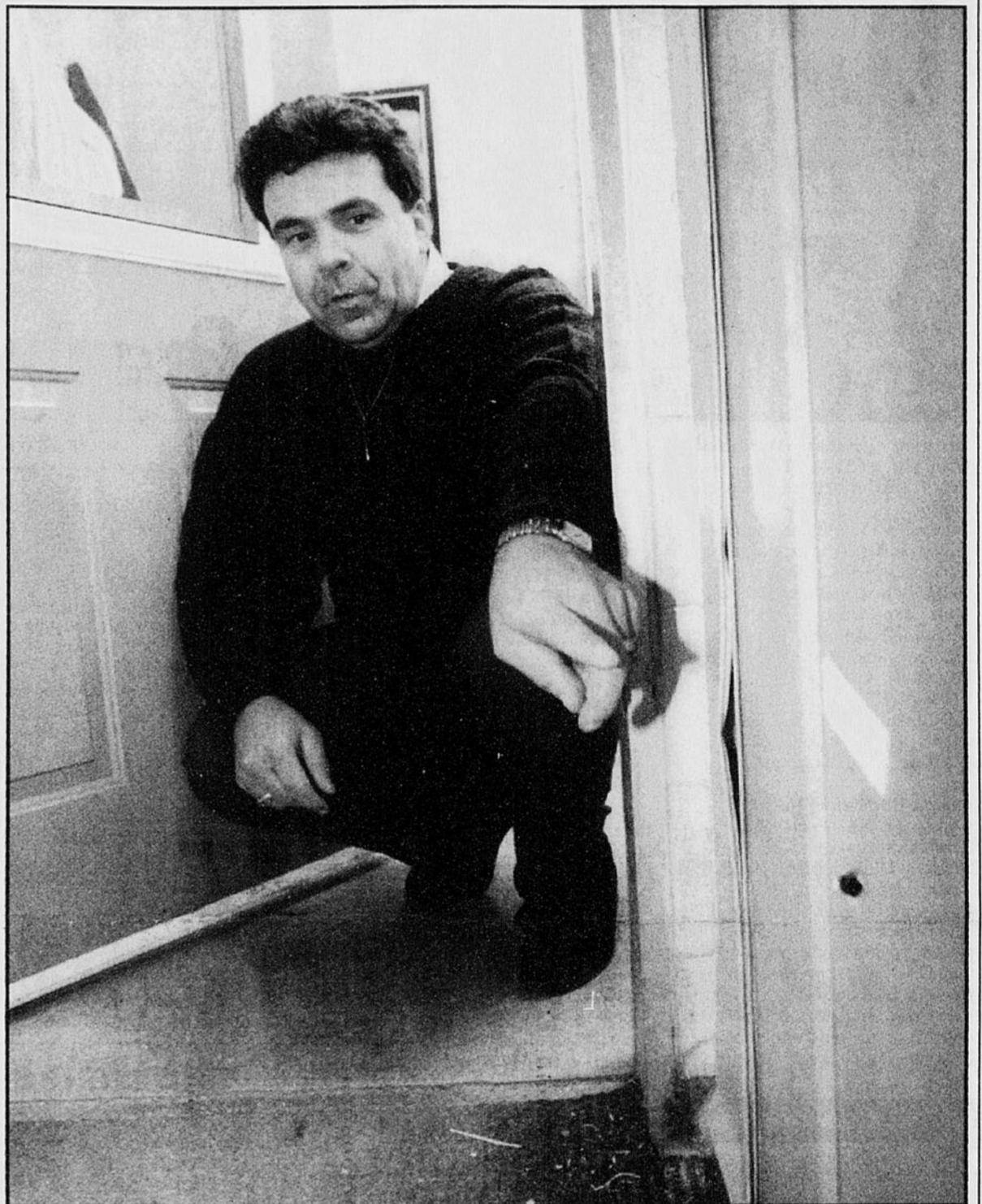
Depuis août, on sait que l'école alternative a embauché trois enseignantes: leur salaire pourra provenir d'une subvention spécifique du ministère de l'Éducation, acheminée à l'école de Lefebvre, via la Commission scolaire.

Pour la Commission scolaire, la contribution des parents (en argent ou en travail bénévole) tournera ainsi autour de 450 \$ à 500 \$ par année pour la réalisation de ce projet.

Cette proposition, fait savoir la Commission scolaire, ne contient pas les bases légales pour certifier son fonctionnement, ce qui est laissé aux intervenants de Lefebvre après entente avec le ministre de l'Éducation.

Quant au ministère, son rôle consiste surtout à approuver le projet, fournir les autorisations et verser les subventions, estimées à 110 000 \$, qui sont attachées au fonctionnement de cette école. De plus, une table de concertation de cinq personnes, comprenant deux représentants de la Commission scolaire, deux du milieu de Lefebvre et un du ministère pourrait être créée pour évaluer le projet et étudier les litiges éventuels.

FRUSTRÉ, LE VOLEUR TIRE ET S'ENFUIT



Ghislain Gingras montre l'un des trous laissés par les trois projectiles d'arme à feu, lors d'une tentative de vol qualifiée à son commerce.

Pas froid aux yeux!

Ghislain Gingras a refermé une porte sur les poignets du bandit

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Tout se passe tellement vite que tu n'as pas le temps d'analyser la situation. Tu agis. Je ne peux même pas vous dire ce que j'aurais fait si j'avais su que l'arme était chargée comme c'est impossible de dire ce que je ferais dans un an si la même situation se représenterait.

M. Ghislain Gingras n'a pas froid aux yeux. On pourrait même ajouter que c'est un trait de famille. On connaît Richard le maire. Pier-

re, l'homme d'affaires. Daniel, le pompier.

Ghislain a mis en déroute un cagouillard armé qui a fait feu à trois reprises, vers 17 heures, mercredi, à son commerce Napoli Distributeur de Produits de Pizza, 960 rue Panne-ton, dans le quartier ouest de Sherbrooke.

Il travaillait à boucler les dernières opérations de la journée avec son collègue, M. Robert Joyal. Ce dernier se trouvait au téléphone devant la table de travail et M. Gingras était assis dans un coin du local, devant la porte vitrée.

«Tout à coup, par la vitre, j'aper-

çois un individu avec une cagoule sur la tête. Je n'avais pas vu son arme encore. Je me suis levé, j'ai ouvert la porte et je lui ai crié «qu'est ce que tu fais-là mon tab...k?» et c'est à ce moment qu'il a levé son arme avec ses deux mains et il s'est avancé vers moi.»

Quand le cagouillard fut arrivé à la hauteur de la porte, M. Gingras l'a refermée sur les deux poignets du voleur.

Le voleur a reculé puis il a fait feu à trois reprises. Un projectile

(Suite en A2: Pas froid...)

Chez nous



Michel Routhier Raymond Breton

Haut Saint-François

15 nouvelles PME et près de 100 emplois créés en un an

Magog

15 mois pour avoir tenté de mettre le feu à son ex-amie

CAHIER B

SOUVERAINETÉ D6



Les études produites pour les libéraux démontrent un manque à gagner, affirme Le Hir

MÉTÉO A2

(315e jour de l'année)

Ciel variable: maximum 3
Lever du soleil: 6h39
Coucher du soleil: 16h22
Demain: variable, max. 6

Le Baron n'aura plus rien d'un hôtel

Un salon de paris de 400 places ouvrirait en février et les activités de restauration et d'hôtellerie seront abandonnées

Denis DUFRESNE Sherbrooke

L'homme d'affaires Léonard Roberge entend changer radicalement la vocation de l'hôtel Le Baron, rue King ouest à Sherbrooke, qu'il vient d'acquérir au prix très avantageux de 850 000 \$, compte tenu d'une évaluation municipale de 3,3 millions \$ (2,2 millions \$ pour l'immeuble et 1,1 million \$ pour le terrain).

«Le Baron était en faillite, je l'ai acheté 850 000 \$, ça veut dire qu'il ne vaut pas 4 millions \$, à mon avis, je pense plutôt que Le Baron vaut le prix du terrain», fait valoir en entrevue M. Roberge.

Non seulement un salon de paris de 400 places pour les courses de chevaux y sera-t-il aménagé, mais les activités de restauration seront abandonnées, de même que l'hôtellerie, qui fera place à des commerces ou à des bureaux.

«Je ne veux pas relancer l'hôtel comme il

était avant. Je veux d'abord y ouvrir un salon de paris, tandis que dans les chambres on peut penser à des commerces et à des bureaux.

Dans l'hôtellerie, à l'heure actuelle, le marché est trop bas», explique l'homme d'affaires, dont la proposition vient d'être acceptée par la Caisse populaire de Thetford-Mines.

Cette dernière avait repris l'hôtel, propriété de l'homme d'affaires victorvillois André Houle, à la suite d'une faillite de près de 3 millions \$.

M. Roberge prévoit ouvrir son salon de paris au début de février à l'étage du bas de l'hôtel, où sont actuellement situées les salles à manger.



Léonard Roberge

«Ce sera un peu comme une brasserie avec des écrans géants pour les courses de chevaux de Blue Bonnets, ou d'Atlanta, par exemple. Il y aura un droit d'entrée de 3 \$, les gens pourront acheter des programmes et effectuer leurs paris aux guichets», dit-il.

L'homme d'affaires doit signer un contrat avec l'hippodrome Blue Bonnets et obtenir un permis de la Régie des alcools, courses et jeux.

Le futur salon de paris sera la propriété de M. Roberge, mais c'est Blue Bonnets qui sera responsable de l'opération des guichets et qui embauchera son personnel, environ 25 personnes.

Les salles du haut de l'ancien hôtel, celles situées au niveau de la rue King ouest, seront utilisées pour un autre projet, que M. Roberge refuse de dévoiler pour le moment.

Y trouvera-t-on des machines à sous ou des jeux de hasard?

«Ce sera pour s'amuser», dit tout au plus le nouveau propriétaire.

À l'exception du salon de paris, le reste

des opérations du Le Baron, qui incidemment changera de nom, sera confié à des sous-traitants.

Près d'un million \$ pourraient être investis en rénovation dans l'immeuble.

M. Roberge laisse toutefois peu d'espoir aux quelque 75 ex-employés syndiqués du Le Baron.

«La seule chose que je peux leur dire c'est qu'il va y avoir une nouvelle administration; je pourrai les rencontrer et leur donner les noms des compagnies sous-traitantes. Moi j'ai fait l'achat des lieux, point. Je ne peux prioriser leur embauche, ce n'est pas mon problème, je n'ai acheté que la bâtisse», fait-il valoir.

Ce dernier possède également le motel Écono-nuit, dans le canton de Brompton, ainsi qu'une entreprise d'installation de fibre optique et de câbles aériens, les Lignes Romarc.

De son côté, la présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Le Baron, Chantal Brown, a déjà prévenu que les ex-employés vont «continuer la lutte» pour réintégrer leur emploi.

À LIRE DEMAIN

La belle folie des **Jérolas**



Laurence Jalbert
Rien à la légère

Joe Bocan
La plénitude du bonheur



EMPLOIS DU JOUR

Assistant/e gérant/e (vente détail)
Code prof: 0621 # 2917021
Lieu: Sherbrooke (Carrefour de l'Estrie)
Salaire: 6.15 \$/heure, permanent, temps partiel 20 heures/semaine
Exigences: 3 ans expérience dans la vente, bonne présentation, responsable, expérience à superviser du personnel, disponible en tout temps lundi au dimanche jour et soir
Fonctions: s'occupe du kiosque au Carrefour de l'Estrie, vente de verres fumés, vente et conseils aux clients (1 employée), place marchandise, assiste le gérant/e.

Agent/e de développement
Code prof: 4164 # 2918623
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 12.14 \$/heure (425 \$/semaine)
Exigences: art. 25, être prestataire d'assurance-chômage, détenir diplôme universitaire dans le domaine de l'environnement ou expérience pertinente
Fonctions: préparation et rédaction d'une charte environnemental et d'un guide, effectuer des recher-

ches, entrevue, rédaction, impression et diffusion.

Représentant/e
Code prof: 6411 # 2918445
Lieu: Sherbrooke et environs
Salaire: 7 \$/heure partiel, soir, 17h30 à 21h30
Exigences: personne dynamique et autonome, sensibilisé aux problèmes environnementaux, bilingue, permis de conduire, à l'aise avec le public, voiture un atout
Fonctions: visiter les membres pour les informer des activités et réalisations, représenter l'organisme, recevoir les cotisations des membres.

Couple de concierge immeuble
Code prof: 6663 # 2913960
Lieu: Sherbrooke
Salaire: à discuter + % location, temps partiel, semaine et fin de semaine
Exigences: capable d'effectuer entretien d'immeuble 32 logements, expérience dans le domaine, connaissance en conciergerie, doit demeurer sur place, bon manuellement
Fonctions: entretien intérieur et extérieur d'un immeuble à logements, collecte, service de location, références exigées.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Salon de jeu au Le Baron

Blue Bonnets saisit l'occasion

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le projet de salon de paris pour courses de chevaux dans l'ancien hôtel Le Baron est sérieux, son échéancier réaliste et il permettra en plus la création de 25 emplois.

«On discute, on lui a présenté les termes d'une entente en vue d'un salon de paris à Sherbrooke», confirme l'adjoint au président de l'Hippo-club de Blue Bonnets, André Bélanger, au sujet du projet de l'homme d'affaires Léonard Roberge.

«Les pourparlers sont avancés et dès qu'on en sera venu à une entente il restera à déposer une demande de permis à la Régie des alcools, courses et jeux», ajoute M. Bélanger, qui juge réaliste l'échéance du 1er février avancée par M. Roberge pour l'ouverture du salon.

L'hippodrome de Blue Bonnets, dit-il, dispose maintenant de la technologie qui lui permet de présenter à distance des courses de chevaux et de traiter rapidement les données sur les paris et les résultats.

«Cela nous permet de rendre les courses de chevaux accessibles aux parieurs; la seule différence c'est qu'au lieu d'être à côté de la clôture

à Blue Bonnets, le parieur sera à Sherbrooke», illustre M. Bélanger.

«Les sommes d'argent pariées seront transférées dans une cagnotte commune et si le gagnant est à Sherbrooke il touchera immédiatement son argent», ajoute-t-il.

«Comme hippodrome, on agit comme une sorte de courtier entre le parieur et le spectacle. Toutes les transactions reliées aux paris sont effectuées par les employés de l'hippodrome», ajoute-t-il.

Blue Bonnets prévoit lancer un concours pour recruter en région les quelque 25 employés du futur salon de paris de Sherbrooke.

Outre l'hippodrome de Montréal, il existe un salon de paris à Granby, tandis qu'un second doit ouvrir ses portes dans une dizaine de jours à Joliette.

Blue Bonnets estime évidemment que ces nouveaux salons de paris lui permettront d'augmenter ses revenus.

«Si on avait une vingtaine de salons, on pourrait penser à 100 millions \$ de paris additionnels par année. (...) Cela peut donc donner un essor à notre organisation», mentionne l'adjoint au président de l'Hippo-club.

M. Bélanger précise toutefois que 80 pour cent des mises retourneront aux parieurs. La balance, ou 20 pour cent, est répartie comme suit:



Téléphoto par Claude Poulin
Selon les dires du responsable de Blue Bonnets, il est tout à fait réaliste d'envisager l'échéancier présenté par le nouveau propriétaire de l'hôtel Le Baron, Léonard Roberge, qui prévoit l'ouverture du salon de jeu en février prochain, ce qui devrait créer 25 emplois dans la région.

0.8 pour cent en taxes fédérales, 7.7 pour cent en taxes provinciales, et le reste partagé moitié-moitié entre l'hippodrome et les gagnants des courses de chevaux.

À Granby, la routine est déjà établie

Granby (PC)

Mercredi soir à l'Hippoclub de Granby. Avant la première course de la soirée à Blue Bonnets, une cinquantaine de parieurs lisent attentivement le programme de la soirée, étudient les forces, les faiblesses des chevaux et des conducteurs, gribouillent quelques notes.

Adorable Dora ou Roudoudou dans la première? Bel Girsou ou Canaco Heidi? Exacta, placé ou classé?

Les spécialistes spéculent en sirotant une petite bière, font de savants calculs, mijotent LE coup du siècle. Ils ne parlent pas, ou chuchotent. Puis une minute avant le départ, d'un trait, tout le monde se masse devant les guichets, un petit 2 \$ ou un gros 100 \$ entre les mains.

Depuis son ouverture il y a quatre mois, l'Hippoclub attire en moyenne de 70 à 75 personnes par jour, un peu moins que la centaine prévue au départ. Blue Bonnets a

cependant visé juste: le bassin de parieurs est là dans la région de Granby, puisque les gens qui se rendent à ce premier salon de paris québécois ont presque tous du sang de gambler dans les veines.

«On arrive présentement au seuil de la rentabilité», explique Gérard R. Scott, co-propriétaire du pub La Pointe Saint-Jacques, où des courses d'un peu partout en Amérique du Nord sont retransmises en direct, via satellite. À chaque semaine, près de 50 000 \$ y sont pariés.

«On s'attendait à ça, mais il y a des choses qui sont à roder», admet le président de Blue Bonnets, Gilbert l'Heureux, qui prévoit ouvrir un deuxième Hippoclub à Joliette dans les prochaines semaines, et d'autres au Casino de Montréal et à Sherbrooke dans quelques mois.

En misant sur les salons de paris, lentement, Blue Bonnets tente de renflouer ses coffres.

À Granby, pas de problème, les parieurs sont là. Suffit maintenant d'attirer les autres.

«Jusqu'ici les résultats sont bons,

avance Gérard R. Scott, car nous n'avons pas fait beaucoup de promotion. À partir de maintenant, comme c'était le principal objectif de la création des salons de paris, on cherche une nouvelle clientèle, plus jeune, des gens qui se cherchent un

divertissement agréable.»

«Ici on peut passer une soirée agréable à peu de frais, assure M. Scott. On retourne environ 80 pour cent sur le dollar investi. Quand tu gages 20 \$, faut quasiment être sans dessin pour perdre 5 \$.»

Danielle Côté nommée juge à la Cour du Québec

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Me Danielle Côté vient d'être nommée juge pour les chambres civile et criminelle de la Cour du Québec dans le district de Saint-François.

Elle devient la première femme à occuper ce poste mixte ici bien que madame la juge Lise Dubé siège déjà à la chambre de la jeunesse depuis 1988.

La nouvelle juge était jusqu'à ce jour procureure au bureau de Montréal du ministère fédéral de la Justice mais elle a mené la plus grande partie de sa carrière de juriste à Sherbrooke.

Elle succède au juge Jean Rouillard revenu dans le district en 1987 à la fin de son mandat comme juge en chef du tribunal de la jeunesse et décedé le 12 octobre dernier.

Le ministère de la Justice du Québec avait ensuite ouvert un concours de sélection pour un poste à juridiction double dans Saint-François mais la nomination d'un juge a retardé jusqu'à mercredi.

On ne connaît pas encore la date de l'assermentation de Me Côté ni de son entrée en fonction au palais de justice.

Native de Baie Comeau, elle a étudié dans sa municipalité avant d'entreprendre en 1974 son cours de droit à l'Université de Sherbrooke et d'être admise au barreau en 78.

Me Côté a fait un stage au bureau de l'aide juridique à Coaticook et s'est jointe à l'étude Desmarais Scott qui est devenue l'étude Scott Côté en 81.

Elle est ensuite passée en 83 au bureau des procureurs provinciaux du district avant de poursuivre sa carrière au bureau des procureurs fédéraux en 89.

Me Côté a continué parallèlement à donner des cours à la faculté de droit à Sherbrooke, à l'école du barreau et à l'UQUAM.

Sa carrière de civiliste, de procureure et de professeure l'a bien préparée à remplir le poste que le ministre de la Justice Paul Bégin lui a confié.

PRÉCISION

Des précisions s'imposent à la suite de la publication d'un texte, hier, portant sur la violence dans les livres pour enfants. Il était fait mention du livre *La corde au cou*, qu'un parent identifiait à la littérature jeunesse. Le directeur des éditions Pierre Tisseyre, Pierre Desrochers, fait remarquer qu'il s'agit d'un classique du Québécois Claude Jasmin, que sa maison d'édition a réédité en format de poche; le contenu ne comporte aucun message de violence.

Par ailleurs, M. Desrochers indique que le livre que l'auteure Hélène Racicot-Drouin tient dans ses mains, sur la photo que nous avons publiée avec le même texte, fait partie de la collection Papillon vert; il n'est pas question là non plus de contenu comportant des scènes de violence ou incitant à la violence.

CONCOURS La Tribune

Découpez le... **CASSE-TÊTE** 5700\$ EN PRIX À GAGNER!

Facile!... Découpez «La pièce du jour» et collez-la sur l'illustration maîtresse qui paraîtra dans La Tribune les samedis 3 septembre, 24 septembre, 15 octobre, 5 novembre et 26 novembre 1994.

Dès qu'un casse-tête est complété, retournez-le à La Tribune et participez au tirage du prix illustré qui aura lieu le 22 décembre 1994. Pour plus de détails, surveillez la publicité du concours dans le journal de samedi. Règlement disponible à La Tribune. Bonne chance!

«La pièce du jour»

Pour vous abonner, 564-5466 1 800 567-6955 (extérieur)

(Pas froid... suite de la Une)

s'est logé pratiquement dans le cadre de la porte tandis que les deux autres ont troué le mur du local puis il a pris la fuite.

Durant cette scène qui s'est déroulée pratiquement à la vitesse de la lumière, M. Joyal, qui tenait toujours l'appareil téléphonique et qui venait de demander à parler à un M. Gilles Bertrand, de Montréal, a au moment où il a entendu les trois «taw, taw, taw», laissé tomber le récepteur par terre et il s'est penché en guise de réflexe d'autoprotection.

«Quand j'ai repris l'appareil téléphonique j'ai demandé à mon interlocuteur de Montréal: as-tu entendu? Il a répliqué: oui, qu'est-ce que c'était? Quand je lui ai appris que c'était des coups de feu, il s'est

exclamé: Quoi! À Sherbrooke!»

Ce M. Bertrand avait raison d'être étonné car c'est plutôt rare que les criminels tirent des coups de feu lors de la commission d'un délit. Ajoutons que le cagoulard de Napoli était plutôt frustré et c'est pourquoi il a fait feu.

Quand le journaliste a quitté le commerce Napoli Distributeur, après l'entrevue, il a en foulant le sol du parc de stationnement déclenché le système d'alarme.

Il s'en est fallu de peu que le cagoulard se fasse surprendre de la même façon.

À la Police municipale de Sherbrooke, on n'a signalé aucun développement, hier, concernant cette tentative de vol à main armée.

RÉSULTATS Loto-Québec

6/49 Tirage du 94-11-09

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 5 535 213,70\$
5/6+	3 293 052,20\$
5/6	347 2 026,80\$
4/6	18 202 74,00\$
3/6	342 000 10,00\$

Ventes totales: 20 624 543,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$
Prochain tirage: 94-11-12

Extra Tirage du 94-11-02

NUMÉROS	LOTS
374987	100 000 \$
74987	1 000 \$
4987	250 \$
987	50 \$
87	10 \$
7	2 \$

Banco Tirage du 94-11-10

5	13	16	24	25
29	30	31	42	43
45	48	51	52	55
57	60	64	65	70

Prochain tirage: 94-11-11

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA QUOTIDIENNE 817-6209

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255,00, TPS \$17,85, TVA \$17,74 = \$290,59
6 mois \$140,00, TPS \$ 9,80, TVA \$ 9,74 = \$159,54
3 mois \$ 80,00, TPS \$ 5,60, TVA \$ 5,56 = \$ 91,16
1 mois \$ 50,00, TPS \$ 3,50, TVA \$ 3,48 = \$ 56,98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310,00, TPS \$21,70, TVA \$21,56 = \$353,26
6 mois \$185,00, TPS \$12,95, TVA \$12,87 = \$210,82
3 mois \$110,00, TPS \$ 7,70, TVA \$ 7,65 = \$125,35
1 mois \$ 55,00, TPS \$ 3,85, TVA \$ 3,83 = \$ 62,68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700,00, 6 MOIS \$410,00, 3 MOIS \$265,00, 1 MOIS \$130,00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos, fax-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Livraison à domicile:
— Camelots et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....\$3,43
taxe de vente du Québec.....72
Coût à l'abonné.....\$3,65

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

Prévisions à long terme pour Sherbrooke Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	CIEL VARIABLE (nuit)	CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE	AVERSES DE PLUIE
max 3	min -3	max 9	4/10	3/12

Dans le monde

Aujourd'hui

Min.	Max.	Madrid	9 17
Berlin	6 10	Miami	24 30
Bruxelles	5 14	Moscou	0 1
Buenos Aires	16 27	New York	14 21
Chicago	8 16	Paris	9 14
Jérusalem	8 19	Rio	22 38
Johannesburg	16 31	Rome	13 20
Londres	13 14	Sydney	14 23
Los Angeles	11 18	Tokyo	8 19

INDEX

Arts:	C-5	Éditorial:	A-4
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-3
Décès:	D-5	Petites annonces:	D-2
Économie:	B-5	Sports:	C-1

Ligués contre le Parti Action-Education en prévision des élections du 20 novembre

Les parents se mobilisent à l'école Sacré-Coeur

Gilles FISETTE Sherbrooke

L'état que dressent les parents et amis de l'école Sacré-Coeur autour des candidats du parti Action-Education aux élections scolaires se resserre. Des coordonnateurs pour la lutte dans chaque circonscription ont été nommés; des équipes se forment autour d'eux; chaque candidat a été sondé afin que soient identifiés «les bons commissaires»; une pétition circule et des appuis ont été demandés à Marie Malavoy et, même, à Jean Garon auprès de qui le groupe disposerait de contacts privilégiés.

C'est du moins ce qui a ressorti de la rencontre tenue, hier soir, dans le gymnase de l'école Sacré-Coeur, de Sherbrooke, et à laquelle ont répondu près de deux cents parents, amis et ex-élèves de l'école.

Dans son introduction, le leader de ce groupe, le président du conseil d'orientation, Robert Marquis, a insisté sur le fait que la mobilisation dépasse les cadres de l'école Sacré-Coeur. Cette mobilisation, a-t-il souligné, est le fait de parents qui proviennent de tout le territoire de la commission scolaire et qui ont des enfants, non seulement à Sacré-

Coeur, mais dans les autres écoles. Leur implication est donc on peut plus légitime.

Depuis l'assemblée des parents d'il y a deux semaines, le groupe a nommé des coordonnateurs, des «poteaux» autour desquels viennent se greffer les parents intéressés à lutter pour l'élection des commissaires les plus aptes à bien gérer la commission scolaire, à leur point de vue.

Les bons candidats

Le groupe a également sondé les candidats et identifié ceux derrière qui ils se rangeront. Ces bons candidats sont obligatoirement indépendants - les candidats du parti Action-Education ne répondent pas à ce critère. Claude Forgues et ses candidats sont décrits par M. Marquis comme des gens qui ne «sont pas indépendants, pas ouverts, pas près de leurs écoles et, par principe, par idéologie, ils veulent appliquer une recette toute faite».

Leurs bons candidats sont François Poulette, dans le district 1; Pierre Boisvert, dans le 2; Jean-Guy Emond, dans le 3; Robert Courville, dans le 4; Louida Brochu, dans le 6; Lucille Lemieux, dans le 8; Céline Mailhot, dans le 9; Johanne Simard,



dans le 10; Suzanne Comiré-Desrosiers, dans le 11; Michel Lequin, dans le 13; Reine Fournier, dans le 14; Jacques Bureau, dans le 15; Simone Savoie, dans le 16; et Jacinthe Bélisle, dans le 18. Le groupe se réjouit du fait que les cinq commissaires déjà élus, soit Noël Richard, Louise Roy, Caroline Paquette, Michel Ellyson et Alain Métiévier sont de «bons commissaires».

«C'est donc 5 à zéro contre le Parti Action-Education», a déclaré Serge Douville, ex-président du conseil d'orientation.

Selon M. Marquis, un dossier est en préparation afin d'être soumis notamment à Marie Malavoy et à Jean Garon dans le but d'obtenir leur appui dans la lutte pour le maintien des vocations particulières.

Enfin, une pétition circule présentement dans le but de demander aux commissaires et aux administrateurs de la CSCS «de maintenir l'école Sacré-Coeur ouverte dans sa forme actuelle tant sur les points administratif, pédagogique que financier».

Téléphoto, par Claude Croisetière
Les parents, les amis et les ex-élèves de Sacré-Coeur sont mobilisés. Ils portent un vif intérêt aux élections scolaires du 20 novembre et à tout ce qui concerne cet événement, dont les informations publiées dans le journal.

Malgré les dangers possibles dans la sollicitation

Pas de directives sur le porte-à-porte des élèves

François GOUGEON Sherbrooke

Les campagnes de financement dans les écoles sont devenues «une sorte de mal nécessaire» avec lequel il faut composer pour répondre à des besoins que l'État ne peut plus financer.

C'est ce que note le président du Comité de parents de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS), Gilles Boudrias, se gardant bien cependant de juger ou de condamner ce qui se fait dans les écoles. Hier, La Tribune rapportait

le cas de deux élèves de niveau primaire de Rock Forest qui ont pris l'autobus sans avertir leurs parents pour se rendre dans le secteur du Carrefour de l'Estrie afin de vendre un gilet pour une campagne de financement de leur école.

Enrichissement

«Il y a des activités para-scolaires qui sont drôlement importantes en terme d'enrichissement pour les enfants, comme des sorties culturelles, des visites et autres. Si on mettait fin aux campagnes de financement, il faudrait alors demander une contribution aux parents. Et avec cela, il y

a le risque que des enfants soient exclus si les parents ne sont pas en mesure d'assumer cette contribution», fait observer M. Boudrias, lui-même professeur au Collège de Sherbrooke.

Si, a priori, il ne voit pas de mal à la tenue de campagnes de financement car elles atteignent le double objectif d'amasser de l'argent et de faire prendre conscience à l'enfant de l'effort nécessaire à fournir pour participer à des activités intéressantes, M. Boudrias n'est cependant pas en mesure de parler des cas d'espèce. Il est exact que dans des écoles on stimule une véritable com-

pétition entre les élèves, avec des tirages de prix de toutes sortes et des chances de gagner plus fortes pour les écoliers qui réussissent le mieux dans leur vente.

«Il y a peut-être des endroits où ce n'est pas toujours très sain... Mais en réalité, ne vit-on pas déjà dans une société qui valorise tellement la compétition? Et tout cas, comme Comité de parents, on n'a pas de directive à émettre. On verra, à notre réunion du 16 novembre, s'il y a lieu d'aller plus loin et d'établir une consultation globale», a noté M. Boudrias.

La réalité varie

À tout événement, la réalité varie d'une école à l'autre. Ainsi, pendant qu'à La Maisonnée, à Rock Forest, on continue à s'en remettre à la contribution volontaire de 15 \$ (sauf la campagne de vente de gilets en cours qui n'a pour objectif que de moderniser le laboratoire informatique), l'école Carillon a décidé cette année d'abandonner cette pratique. On vient d'y organiser une souscription sous forme de marchethon.

«Les parents avaient de plus en plus de difficulté à payer leur contribution volontaire. Cela n'a rapporté

l'an passé que 1000 \$, alors que le marchethon, qui s'est avéré du même coup une initiative très stimulante en terme d'appartenance et d'identification à l'école, a permis de récolter environ 4500 \$», a précisé la directrice, Gilberte Chicoyne, de l'école Carillon.

À la Maisonnée, le directeur, Gilles Lemelin, a soumis que la contribution volontaire suffit pour le moment. «On s'organise pour faire ce qu'on peut avec ce qu'on accumule. Et franchement, on n'a pas de quoi avoir honte de nos activités», a-t-il dit en résumé.

LA CAMPAGNE EN BREF

Daniel Nadeau ne sera pas chef de cabinet du maire Perrault

Sherbrooke (PYB) - Daniel Nadeau, associé au Groupe Everest de Sherbrooke, refusera le poste de chef de cabinet du nouveau maire Jean Perrault, si l'emploi devait lui être offert.

«C'est totalement dénué de fondement et je suis très heureux au Groupe Everest», de confier Daniel Nadeau, tandis que La Tribune rapportait hier que le rumeur en faisait le bras droit de Jean Perrault à l'hôtel de ville de Sherbrooke.

Les deux hommes se connaissent bien et ont eu l'occasion de travailler ensemble, en raison de la présidence de la Commission métropolitaine de transport de Sherbrooke (CMTS) occupée par Jean Perrault. Le Groupe Everest conseille la CMTS en matière de relations publiques et Daniel Nadeau était chargé du dossier.

Daniel Nadeau, attaché politique de la députée du comté de Saint-François Monique Gagnon-Tremblay avant de rejoindre le Groupe Everest, a dirigé la dernière campagne de l'ex-vice-première ministre.

«Pour moi, d'affirmer Daniel Nadeau, la politique c'est du passé et mon avenir professionnel s'inscrit dans le Groupe Everest. C'est une compagnie en progression et on a du fun à travailler ensemble. Tant et aussi longtemps que les clients vont me prêter vie, je vais y demeurer.»

Daniel Nadeau fait aussi remarquer qu'il n'a pas participé à la campagne municipale, profitant de vacances en Floride.

Assermentation à 18 h ce soir

Les membres du prochain conseil municipal de Sherbrooke seront assermentés ce soir à 18h, au cours d'une brève cérémonie à l'hôtel de ville. Le nouveau maire Jean Perrault a lui-même planifié la soirée qui sera empreinte de simplicité, a-t-il promis.

Chaque élu pourra être accompagné de quelques invités, qui auront le loisir de faire un tour du propriétaire. Jean Perrault prononcera aussi un court discours avant de convier les participants à un vin d'honneur et quelques canapés.

Aucune contestation déposée au président des élections

Le président des élections à Sherbrooke, Me Pierre Huard, a indiqué qu'aucun candidat n'a déposé une demande de révision du scrutin, alors que la période limite pour contester une élection se terminait hier soir. Défaite par seulement 32 voix dans le district du Mont-Bellevue, Aline Lessard a fait savoir qu'elle n'entendait pas demander une vérification.

Par ailleurs, les différents candidats ont jusqu'au 4 février pour déposer leur rapport de dépenses au président des élections. Les affiches électorales ont de leur côté disparu du paysage assez rapidement et si certaines devaient demeurer, les employés des travaux publics auront soin de les éliminer.

Majorité «finale» de 756 voix

Le président des élections de Sherbrooke, Me Pierre Huard, indique dans son rapport préliminaire que Jean Perrault a récolté 14 986 voix, soit une majorité de 756 voix devant Paul Gervais avec 14 230 voix. Le taux de participation s'est élevé à 51 % tandis que 29 713 électeurs ont exercé leur droit de vote et que 56 617 personnes étaient inscrites sur la liste électorale. Au total, 497 bulletins ont été rejetés.

Si les coûts de l'élection ne sont pas encore tous comptabilisés, le président des élections profitait d'un budget de 536 000 \$ pour mener à bien son opération. Aucun incident n'a marqué le jour du scrutin dans les bureaux de vote.

Le 56e maire de Sherbrooke

Jean Perrault est devenu dimanche le 56e maire dans l'histoire de la ville de Sherbrooke. Agé de 49 ans, il n'est pas le plus jeune à occuper cette fonction. Depuis l'ère moderne, c'est à dire depuis que les mandats des maires de Sherbrooke sont de quatre ans, Marc Bureau peut revendiquer l'honneur d'avoir obtenu la mairie à un âge précoce, soit 34 ans.

Après avoir complété un seul mandat de 90 à 94, Paul Gervais devient le deuxième maire de l'ère moderne à demeurer quatre ans à l'hôtel de ville. Avant lui, Marc Bureau n'a effectué qu'un seul mandat, de 70 à 74, tandis que Jacques O'Bready (1974-1982) et Jean-Paul Pelletier (1982-1990) ont deux mandats à leur fiche.

Notons qu'à l'origine, les maires de Sherbrooke effectuaient des mandats d'une seule année, choisis parmi et par les conseillers élus. Par la suite, les mandats ont été successivement portés à deux puis trois ans. J. Émile Levesque devenant le premier maire à compléter un mandat de trois ans, de 1952 à 1955.

Une majorité de 1151 voix pour Lise Drouin-Paquette

Réélue dans le district de l'Immaculée-Conception, Lise Drouin-Paquette a obtenu une majorité de 1151 voix, récoltant 1644 voix, 76,93 % du vote, et non 1044 comme nous le rapportions lundi. Son adversaire a obtenu 493 voix, ou 23,07 %.

Fortier au sujet de Bousquet: «Il finira peut-être par apprendre»

En réponse au président du Regroupement des citoyens de Sherbrooke (RCS) Michel Bousquet qui a affirmé que la polarisation du vote entre péquistes et libéraux lui avait permis de se faufiler, Camille Fortier réplique qu'il est heureux que sa majorité n'ait pas été plus grande.

«Avec une majorité de 1000 voix sur Bousquet, a-t-il dit, une chance que je ne suis pas passé fort, parce qu'il aurait été pulvérisé. Après un deuxième échec contre moi, il va peut-être finir par apprendre, à moins qu'il ne soit masochiste.»

De l'avis de Camille Fortier, la dernière élection marque la fin du RCS qui n'a obtenu que 26 % du vote. Il s'agit d'un signe précurseur selon lui que le seul conseiller du RCS réélu, Alain Leclerc, quittera bientôt cette formation politique.

Un taux de participation peu révélateur selon Nicole Houde

Défaite dans le district de Parc-Victoria après avoir obtenu 44,35 % du vote populaire, Nicole Houde se dit très satisfaite de sa première expérience. Avec un taux de participation d'à peine 50 % de l'électorat dans son district, elle déplore le manque d'intérêt de la population, soulignant que le résultat n'est pas représentatif.

«Si ceux qui ont dit qu'ils m'appuyaient, étaient allés voter, j'aurais été élue», a-t-elle déclaré en prenant soin de remercier ses partisans.

Conrad Couture se vide le coeur

«Une défaite sale, c'est encore plus écoeurant»

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

«L'accepter une défaite comme un gant, mais quand c'est une défaite sale, c'est encore plus écoeurant. Dans quelque temps, je vais continuer à assister au conseil et on va suivre Sylvie Lapointe de près.»

À 63 ans, Conrad Couture qui représentait le district de Marie-Reine depuis quatre ans, a été vaincu dimanche par Sylvie Lapointe. Il n'a récolté que 858 voix comparativement à 1638 pour son adversaire.

À ceux qui lui reprochent d'avoir joué un rôle effaçé, il réplique qu'il est l'artisan de la construction d'une salle communautaire pour tout son district. Il revendique aussi la paternité des trois terrains de tennis qui seront aménagés l'été prochain au Parc Bureau.

«Je n'étais pas le gars pour crier au conseil, mais j'ai tout eu ce que je voulais», fait-il aujourd'hui valoir.

S'il a concédé la victoire rapidement, une heure à peine après la fermeture des bureaux de scrutin, Conrad Couture n'a pas digéré cette défaite. Il estime qu'il a été victime d'une campagne de salissage où ses réalisations ont été remises en question, mais pire, où on a attaqué sa réputation.

«Je suis fier de ce que j'ai fait, a-t-il confié. Je marche la tête haute et j'ai fait mon possible. Ils ont attaqué ma vie privée en disant que je prenais un coup et que je ne voyais pas ma femme. C'est pas vrai. Je prends bien une bière de temps en temps, c'est normal. J'aime aussi ma femme et ça va très bien. Ça m'a blessé et ça m'a fait du tort.»

Conrad Couture juge aussi que tous ses adversaires se sont ligüés contre lui. Il n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi certains amis d'hier ont travaillé pour son adversaire.

Il rappelle entre autres que c'est son prédécesseur, Alfred Demers, qui l'a incité à déposer sa candidature à l'élection de 90. Il a d'ailleurs travaillé personnellement avec Alfred Demers et l'équipe libérale de Saint-François pour la réélection de Monique Gagnon-Tremblay. Ses compagnons de la veille ont changé de camp.

«Ils étaient tous contre moi. Ce que je ne comprends pas, c'est que t'es bon un jour et au bout de quatre ans, t'es plus bon. Je suis le même homme. Je vais vivre paisible.»

Conrad Couture ne nourrit aucune inquiétude face à l'avenir. S'il



Téléphoto, par Claude Croisetière
Conrad Couture, accompagnée de son épouse, a livré une «autopsie» de sa défaite.

est en train de mettre fin aux activités de sa compagnie de construction, ADRICON ltée, il demeure propriétaire de 17 condos industriels qui le tiendront occupé.

Outre l'entretien de sa maison, il entend aussi consacrer plusieurs heures à son chalet où il aime bien

taquiner la truite.

«Je n'allais pas au conseil pour le salaire mais pour le plaisir, a-t-il affirmé. Je n'ai pas besoin de ça. Je suis un gars sociable et j'ai fait une bonne job. Je n'ai pas manqué une seule séance du conseil et j'étais toujours prêt. J'en ai remplacé plusieurs.»

J'étais aussi vice-président de l'Office municipal d'habitation, a-t-il ajouté. Pour les problèmes de constructions, c'est moi qu'ils venaient voir. Ça fait 30 ans que je fais ça et c'est important un gars comme moi au conseil. C'était un travail à plein temps pour moi. Sylvie Lapointe va garder son emploi et si elle travaille comme moi pour la Ville, il va lui manquer du temps.»

LIQUIDATION

ESCORT 1994

3 portes, manuelle Stock # 8900

À partir de 10 495\$ t.t.p. en sus
Rabais Ford inclus

LE VOITURIER

1261, rue King Est, Sherbrooke
5 6 9 - 5 9 8 1

Éditorial

Chinoiseries péquistes

Le péripète canadien en Chine a jusqu'ici toutes les apparences d'un grand succès. Et c'est vraisemblablement Jean Chrétien qui en retirera les plus remarquables bénéfices politiques ici au Canada, y compris au Québec. Voilà sans doute ce qui dérange le plus le gouvernement péquiste.



Le contrat que Bombardier a signé mercredi portait à 9,5 milliards \$ la valeur totale des accords commerciaux qui ont été conclus au cours de cette mission commerciale en Chine. Un résultat fort impressionnant, surtout quand on pense à tous les voyages de ce genre qui n'aboutissent souvent qu'à des vœux pieux ou, au mieux, à quelques ententes banales.

Impossible actuellement de chiffrer le nombre de nouveaux emplois que cela représentera pour les Canadiens, mais l'impact se fera indéniablement sentir. Et, bien évidemment, cela correspond très opportunément à la priorité que M. Chrétien et son parti ont placée au centre de leur stratégie gouvernementale.

À ces bonnes nouvelles économiques vient de plus s'ajouter l'impression d'une réussite proprement politique. La délégation est en effet composée de centaines d'hommes d'affaires qui semblent tous fort satisfaits de l'organisation et des résultats de cette mission, ainsi que de neuf premiers ministres provinciaux qui sont forcément très fiers des ententes commerciales auxquelles ils peuvent s'associer.

Bref, en dépit des questions qui demeurent en suspens - notamment le rôle que l'aide financière d'Ottawa a pu jouer dans la conclusion des contrats -, Jean Chrétien peut légitimement se vanter d'avoir réussi à réunir tous les acteurs importants du pays pour une opération commune qui s'avère profitable à tous les citoyens. Y compris les Québécois, et peut-être même davantage à eux, puisque nos entreprises en tournée là-bas ont été à première vue les principales gagnantes de la mission.

C'est extrêmement gênant pour Jacques Parizeau, qui n'a pas voulu se joindre à la délégation. Il avait d'autres priorités, disait-il, et le ministre Bernard Landry ferait l'affaire.

Et c'est précisément M. Landry qui se fait maintenant le boudeur de service. Imaginez: tout ce qu'il trouve à dire sur le succès manifeste de ce voyage, c'est que M. Chrétien donne une fausse image du Canada. Sa déclaration mérite d'ailleurs d'être citée: «La symbolique perverse de tenter de faire croire que le Canada est un pays unitaire qui fait en sorte que le premier ministre canadien est dans les limousines pendant que les autres suivent dans des minivans (sic), c'est néfaste pour le gouvernement du Québec et pour les relations futures (...).»

Ainsi donc, si vous vous demandiez pour quelles véritables raisons le premier ministre du Québec ne participe pas à cette importante mission commerciale, les propos de M. Landry peuvent vous éclairer: M. Parizeau répugnait à se déplacer en simple fourgonnette alors que le premier ministre canadien avait droit à une limousine...

Le pire, c'est qu'on peut croire que c'est sérieux. Il y a en effet de fort bonnes raisons de penser que M. Parizeau refuse de s'afficher dans un cadre où il partagerait le même rang que ses homologues provinciaux et où il pourrait avoir l'air de reconnaître le statut du premier ministre fédéral.

La symbolique souverainiste: voilà probablement pourquoi Jacques Parizeau ne voulait pas se déplacer en fourgonnette chez les Chinois, même si des milliards \$ d'investissement étaient en jeu. Le protocole péquiste est à ce point compliqué et pointilleux. Chinoiseries, dit-on...



TRIBUNE LIBRE

L'aide sociale est un droit

M. Roch Bilodeau, éditorialiste

Pour faire suite à votre éditorial du 24 octobre, «Aide sociale: entre l'angélisme et la vigilance», permettez-nous de soulever quelques remarques.

D'abord, il nous fait plaisir de constater que vous relevez que les mesures de contrôle introduites sous le précédent gouvernement «aient donné lieu à certains excès de zèle regrettables». C'est là tout à votre honneur.

Je vous rappelle également que dans tous les traités sur les effets psychologiques du chômage ou de l'absence prolongée d'emploi, on retrouve une composante importante d'humiliation chez la personne qui vit cette situation. En conséquence, on doit questionner moralement l'exigence qui est faite au prestataire de la sécurité du revenu «de se rendre en personne au bureau de l'aide sociale pour y toucher son chèque». Cette mesure de contrôle n'a pas donné les résultats escomptés. En effet, plus de 97% des chèques furent réclamés. De plus, ces personnes étant au plus bas de l'échelle des revenus, cette mesure de contrôle en plus d'être humiliante et harassante, entraîne des frais pour la personne assistée sociale qui en a autrement besoin. Que l'on convoque les présumés fraudeurs et fraudeuses est une chose; convoquer tout le monde en est une autre. La présomption d'innocence s'applique à toutes et à tous, dans tous les champs de la justice.

Nous ne sommes pas contre des mesures de contrôle surtout quand il s'agit de l'argent du Trésor public comme vous le rappelez. Le droit à un revenu décent étant un droit reconnu à tout citoyen, et parce que cette personne peut s'adresser à son gouvernement pour obtenir «pour elle et sa famille, des mesures d'as-

sistances financières et des mesures sociales» (art. 45, Charte des droits et libertés du Québec), elle doit normalement s'attendre à ce que son gouvernement s'assure que l'argent remis à cette fin soit conforme à la Loi.

Par ailleurs, nous sommes en profond désaccord sur le fait que vous considériez que «l'aide sociale ne constitue pas un droit inhérent au même titre que les grands droits fondamentaux de la personne». Le droit à l'aide sociale, à notre avis, n'est en rien inférieur au droit de vote par exemple et souvent, ces droits économiques de la personne conditionnent l'exercice des autres droits, tout en constituant une reconnaissance de la dignité de toute personne. S'il est vrai qu'aucun droit n'est inhérent, il n'en est aucun qui soit absolu, encore moins quand il s'agit de droit-crédance envers l'État.

En terminant, je vous signale que la dernière conférence de l'ONU en juin 1993 a réaffirmé que les droits de la personne sont indivisibles et interdépendants. Tant la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1976) ainsi que la récente Convention relative aux droits de l'enfant (1991), reconnaissent le droit qu'à toute personne à un niveau de vie décent, qui inclut entre autres et au minimum: l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux et l'éducation.

De là à dire que l'aide sociale n'est pas un droit aussi fondamental que les grands droits fondamentaux de la personne, il y a un pas qu'une réflexion attentive empêche de franchir aussi allégrement.

André Roux
Ligue des Droits et Libertés,
Section Estrie

La force du souvenir

Deux événements suscitent ces pensées: aujourd'hui, le 11 novembre, Jour du Souvenir et le

11 septembre dernier, la cérémonie commémorative lors du pèlerinage au Cimetière Saint-Michel.

Dans un monde où la nouveauté est réclamée comme une nourriture quotidienne, le souvenir peut sembler dépassé. À quoi bon se souvenir puisque tout passe: de la façon de se vêtir jusqu'aux modèles d'autos en passant par les programmes de télévision?

Lorsqu'il s'agit du souvenir des défunts, la question se pose autrement. Le souvenir d'être chers décedés peut-il aider à guérir la blessure qu'a provoquée leur départ?

Pour guérir, il faut accepter de revivre le choc de la séparation, un choc qui peut éveiller tour à tour dépression ou colère. Devant un départ qui me laisse meurtri, je m'écroule ou je me dresse de tout mon être pour m'opposer à ce qui m'arrive.

Avant d'accepter mon impuissance face à la mort, je réagis impulsivement mais pas toujours de façon à accepter l'inévitable. Pour cheminer vers l'acceptation et la guérison, il faut du temps, des soins, de l'affection et, surtout, beaucoup d'amour.

Qui croirait possible de récupérer un cadeau, un héritage d'une relation brisée par la mort? Ceux et celles qui l'ont vécu savent que la rupture brutale n'entraîne pas qu'une perte mais aussi un enrichissement. Au contact de cette personne qui est partie, j'avais grandi, je m'étais développé, j'avais découvert des forces en moi. Cet héritage m'appartient. Je peux le goûter avec la tristesse de ne plus pouvoir le partager désormais.

C'est en reprenant ce qui m'appartient que je peux enfin laisser s'envoler le souvenir de l'être aimé. Je ne l'aime pas moins en y pensant moins souvent. Je me rends plus libre pour ma vie qui continue vers de nouveaux horizons. Et, de temps à autre, mes souvenirs me rappelleront comme il est bon de t'avoir rencontré...

Stéphane Bonin
Sherbrooke

QUESTION DU JOUR

Qu'attendez-vous du nouveau maire de Sherbrooke?



Marc Marin, Sherbrooke: «On a déjà du très bon service à Sherbrooke. Qu'il continue à bien gérer la Ville.»



Pauline Corriveau, Sherbrooke: «Des jobs. Il l'a promis, on va voir maintenant s'il tient ses promesses.»



Nicole Ardain, Sherbrooke: «Qu'il s'occupe des HLM. Qu'il arrête de mélanger le monde sur l'aide sociale avec les autres. Qu'il mette les jeunes ensemble et les vieux ensemble.»



Lionel Fortin, Sherbrooke: «J'espère qu'il va continuer à faire le travail de Gervais. Qu'il aille chercher une bonne cote de crédit.»



Daniel Smith, Sherbrooke: «Je souhaite qu'il puisse créer de l'emploi. C'est le plus important.»

LETTRE OUVERTE

Condo-coop: le projet se poursuit malgré l'annulation de la vente

Avant trouvé une approche alternative lui permettant d'améliorer les chances de réaliser son projet, la coopérative La Grande Porte est redevenue propriétaire des immeubles du 508, rue Victoria, et du 298 à 308, rue Québec. Un acte d'annulation de vente a été dûment signé devant notaire le 1er novembre 1994.

La coopérative a opté pour une annulation plutôt qu'un rachat des propriétés. Cette façon de faire permet d'éliminer la transaction du mois de juin par laquelle trois de nos membres étaient devenus propriétaires. Celle-ci a soulevé des doutes d'ordre légal tels la liquidation des actifs ou le partage de la réserve. Nous nous devons de trouver un processus qui permet de lever ces doutes dans une atmosphère plus sereine.

Au cours des derniers mois, on a vu s'ouvrir un débat public autour de notre projet. Différents interve-

nants ont exprimé leurs opinions. Certains ont agi comme accusateurs: ils ont mis en doute l'intégrité des personnes impliquées, la légalité et l'aspect moral du projet. Dans le rôle de l'accusé, nous avons eu à défendre la valeur expérimentale de ce processus, sa légitimité et sa concordance avec la théorie coopérative. La direction des coopératives a été interpellée, elle, afin de prendre le rôle de juge. Le public a suivi ce débat avec l'impression qu'il y avait nécessairement des bons et des méchants.

Cette conjoncture voile les qualités du concept de condo-coop et entraîne de fâcheuses conséquences. Elle risque de tuer dans l'oeuf un modèle de développement coopérative valable. Elle affecte la réputation personnelle des membres de la coop. Elle ternit l'image de l'ensemble du mouvement coopératif régional.

Nous n'aurions pu prévoir

l'agressivité de ces réactions. Si certaines interventions ont contribué positivement au débat, d'autres se sont révélées carrément diffamatoires. Cette atmosphère malsaine empêche que le déroulement de notre projet expérimental se fasse dans des conditions convenables.

L'annulation de la vente n'implique pas l'annulation du projet. Nous, nous continuons. Nous avons convenu avec la Direction des coopératives d'explorer ensemble les avenues menant vers sa réalisation. Voilà une conjoncture saine où il sera possible de travailler en collaboration plutôt que dans une situation d'affrontement. Cette nouvelle conjoncture devrait favoriser une recherche de solution aux différents problèmes qui peuvent entraver la création de nos condo-coops.

Danielle Poisson
pour la Coopérative
La Grande Porte de l'Estrie

Ces chers profs

NDLR: Ce texte est de Jean Dion, journaliste au journal *Le Devoir*, et a été publié la semaine dernière. M. Dion est originaire de la région de Sherbrooke et parle de professeurs qu'il a connus ici. Par exemple, quand il mentionne le nom de Skip, il fait référence à Skip Dion du *Séminaire de Sherbrooke*.

Il y a des gens, comme ça, qui entrent dans votre vie puis en sortent sans en jamais vraiment ressortir. Non pas que le coeur, qui a ses déraisons, vous batte encore la chamade à la seule pensée du galbe galbé de l'impétueuse qui est venue, le temps d'un automne torride, tester vos derniers ressorts (de matelas). Non pas que vous puissiez revoir, par-delà les ans, ce vieux complice de frasques indécibles que vous n'osez raconter à personne sauf à lui et faire comme si vous vous étiez quittés la veille au soir.

Non, il y a des gens, comme ça, qui entrent dans votre vie puis en sortent sans en jamais vraiment ressortir parce qu'ils ont été vos profs au moment où, comme disait Sartre, vous n'étiez qu'un «projet d'être». À huit ans comme à vingt, ils vous ont rejoint au milieu d'une classe assoupie ou agitée, vous ont subjugué et «gossé» l'âme en s'y fixant pour de bon. Ils sont devenus des figures d'arrière-plan mais continuent de vous former, jour après jour, tantôt attirant un soupir de nostalgie, tantôt devenant cette petite voix qui indique la marche à suivre.

L'enseignement n'est pas un art abstrait. C'est la dernière des vocations, la plus importante, la plus critique. Plusieurs peuvent ne pas avoir aimé l'école, bien malheureux doivent être ceux qui n'ont pas aimé au moins un prof.

À l'époque, on les appelait les maîtres. On faisait du vrai français, avec des phrases types genre *René joue avec son ballon* et des compléments circonstanciels, des vraies maths, avec des tables de multiplication en quatrième de couverture de notre cahier brouillon Canada et des blocs logiques (triangle petit, jaune, épais), de la vraie catéchèse, avec des questions et réponses à apprendre par coeur et l'audition de chansons de John Littleton et la participation à des messes à gogo.

Elles nous apprenaient tout, sauf parfois l'anglais et toujours l'éducation physique (la «gymnastique»). Comment oublier sœur Ida, en 6e année A, qui nous mit au parfum du système métrique dix ans avant tout le monde? Qui, voyant le pauvre gamin s'échiner sur un ouvrage de couture (de couture!), l'informa que «Patience et longueur de temps / Font plus que force ni que rage»? Ce n'était peut-être pas le meilleur principe à inculquer à un journaliste de quotidien, mais le regard, l'empathie, la sagesse sont restés.

Au secondaire, on compartimentait les matières, mais comment oublier Madame Choquette qui nous déclamait Verlaine dans le texte et nous conjura, dans un devoir sur la chanson, de ne pas choisir *Je suis cool* de Valiquette? Et Skip qui nous *shootait* du Cat Stevens quand on avait bien appris nos *idioms* même s'ils étaient prononcés avec un accent à faire décoller la tapisserie? Et tous les autres que, intarissables de courtoisie, nous affubliions de surnoms à leur insu, Coco, Toto, Momo, Zil, Grangalo, Muffler, Piton, Plam-Plam?

Tout ça, bien sûr, c'était avant l'âge d'homme, avant les vestes de chasse à carreaux et les bottines Kodiak délacées qui nous allaient à ravir alors que nous squattions les corridors de cégep. Avant l'illumination: la philo.

Le prof s'appelait Jacques, il avait sans honte qu'il corrigeait les travaux en écusant une p'tite froide, et il nous apprit un jour que l'enfer n'était pas une cocoteminate où se consumait le pécheur non repent, mais, plus simplement, «les autres». À 17 ans, le coup porte. Le révolté qui sommeillait se révolta sans espoir de rémission, épousant Marx au passage jusqu'à ce que la couverture de la politique fédérale le confirme dans sa conviction, inspirée par Camus, qu'il n'y a pas d'amour de vivre sans désespoir de vivre.

Il ne reste qu'à ajouter Georges, titulaire d'un cours universitaire sur le thème jousif de «Pourquoi l'univers est-il ainsi fait, et pourquoi y a-t-il un univers plutôt que pas?» et le compte y est à peu près.

Ni Dieu ni maître, mais un bon prof, n'importe quand.

Jean DION

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

RÉDACTION

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

ADMINISTRATION

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

PUBLICITÉ

Alain LeClerc
Jacelyn Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

PRODUCTION

André Roberge
Contremaître et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

COMPTABILITÉ

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

TIRAGE

André Casteau
Adjoint au directeur

Veilleux écope de 6 mois pour avoir brûlé une auto de police

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Eric Veilleux, âgé de 22 ans, a encouru une peine de six mois de détention pour des dommages à la voiture personnelle d'un policier, détruite par le feu devant le poste d'East Angus, le 22 juillet 93, et pour des infractions relatives à des stupéfiants.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure, qui donnait suite au plaidoyer tenu devant un jury le 5 mai.

Le policier Patrick Forgues avait constaté que sa voiture brûlait, à la suite d'un appel téléphonique peu après minuit l'informant qu'un véhicule était en train de flamber en face du poste.

Le prévenu a également admis

des complots pour le trafic de 3,5 grammes de cocaïne le 28 août, d'un gramme le 24 septembre ainsi que de trafic de 55 grammes de marijuana le 3 octobre.

Le défenseur Michel Dussault a soumis qu'une peine de six mois serait suffisante pour son client qui avait respecté les conditions de son élargissement et a travaillé pendant l'été, un emploi qu'il retrouvera à sa libération.

Un théâtre forum ouvrira la Semaine interculturelle ce soir

Sherbrooke

Aujourd'hui s'ouvre la Semaine interculturelle, avec, dès 19 h, à la salle Alfred-DesRochers du Collège de Sherbrooke, le théâtre forum «Entre le coeur et la tête...», un spectacle qui aura tôt fait de plonger le public dans le vif du sujet.

La pièce, oeuvre de l'auteure Angèle Séguin, entend s'attaquer sans ménagement aux préjugés que les Québécois peuvent entretenir envers les immigrants, par ignorance ou manque d'écoute. L'un d'entre eux est celui de la femme immigrée

coincée par la langue et par son mari, véritable ogre, qui ne la laisse pas sortir et dont il faut la libérer.

Par cette pièce, l'auteure veut faire comprendre les dilemmes que vivent non seulement les immigrants sur le chemin de l'intégration, mais aussi les personnes d'ici, dont la vision d'hommes et de femmes modernes ne concorde pas avec les actes posés par les nouveaux arrivants. Dilemmes de valeurs, d'habitudes, où s'opposent la raison et les sentiments.

La formule de théâtre forum permet aux spectateurs de réfléchir et surtout d'intervenir dans le déroulement de la pièce. Après une

première présentation, pendant laquelle le public essaie d'identifier les situations à simplifier, les neuf comédiens remonteront sur scène pour rejouer le même scénario.

Sauf que cette fois, chaque personne pourra interrompre le déroulement quand elle jugera qu'une situation est injuste, et proposer une solution. Le but est de trouver le plus de solutions possible. C'est l'auteur elle-même qui mènera le jeu.

Entraînée dans une action volontairement provocante, l'assistante ne pourra rester indifférente.

Pour d'autres informations, il suffit de composer le 820-3606.

ENTRÉE GRATUITE

Super Sexy
CETTE SEMAINE
Gold

présente

BUSTY BRITTANY

- 65EEE-24-34, 5 pi 8 po
- Très longs cheveux brillants
- Yeux d'ébène et sourire pétillant

33 fois en page couverture et dans les pages centrales de magazines.

Ses spectacles:

- Spectacle Cheerleader All American
- Spectacle Las Vegas (avec crème fouettée et cerises)
- Spectacle Peinture néon
- Spectacle Vogue et Baignoire
- Spectacle de danse du ventre
- Spectacle S & M
- Et plusieurs autres

EN SPECTACLE DU 7 AU 12 NOVEMBRE
3 REPRÉSENTATIONS PAR JOUR
LUNDI AU VENDREDI: 17 h 30, 22 h 30, Minuit trente
SAMEDI: 3 SPECTACLES EN SOIRÉE

SPECTACLE CONTINUËL À PARTIR DE 15 h
Jusqu'à 10 danseuses et danseurs les vendredis et samedis



A parue dans plusieurs films pornographiques.

6891, BOUL. BOURQUE
DEAUVILLE
864-9100

Dès aujourd'hui et jusqu'au dimanche 13 novembre.



Ouvrez

cette carte

et vous obtiendrez

sur-le-champ un joyeux

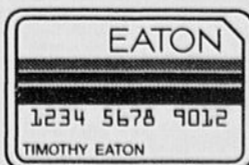
rabais de 10% à 40%*



DEMANDEZ VOTRE

CARTE-RABAIS
DES FÊTES

*sur une sélection de marchandise à prix courant. Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

12 croix volées devant le cénotaphe

Sherbrooke (psj)

C'est difficile d'expliquer ce qu'on ressent devant un tel geste. C'est attristant. Ceux qui ont fait cela ne doivent pas comprendre la signification de ce cimetière. Sur chaque croix, il y a un nom et ce nom identifie un soldat de Sherbrooke qui a perdu la vie lors de la guerre de 1914-18. Voler ces croix, c'est manquer de respect à des soldats qui ont donné leur vie pour la liberté.

Mme Nadine Kerr et Mme Gwen Fuller, respectivement présidente et vice-présidente de la Légion Canadienne de Sherbrooke, ont constaté avec beaucoup de désolation le vol

de 12 croix dans le «cimetière» que l'on dispose, chaque année, depuis des décennies, dans le terre-plein rue King Ouest, juste devant le cénotaphe.

Le vol a probablement été commis dans la nuit de mercredi à hier. Il a été constaté hier après-midi.

Noms des disparus

La grosse croix sur laquelle était agrafé un gros coquelicot et sur laquelle était inscrite la promesse «Lest we forget», «On n'oubliera jamais», a disparu de même que 11 petites croix sur lesquelles on retrouvait des noms de soldats sherbrookoïses emportés par le souffle de la Première Guerre mondiale.

Quand la date du 11 novembre

approche, chaque année, les membres de la Légion Canadienne de Sherbrooke voient à l'installation du petit cimetière dans la pente King, dans le centre-ville de Sherbrooke.

Une fois les cérémonies du Souvenir terminées, ils enlèvent les croix, en vérifient les noms, les nettoient puis les remettent jusqu'à la prochaine cérémonie.

Chaque année, il disparaît toujours une ou deux croix. Mais autant, en même temps, et à moins de 72 heures des cérémonies, c'est inédit.

«On ne croit pas que nous pourrions remplacer les croix volées, à temps pour les cérémonies prévues dimanche. C'est désolant que de tels gestes soient commis, non pas pour la valeur matérielle ni pour les em-

bêtements que ça crée, mais à cause de la signification de ce jour qui se veut une réflexion pour faire durer la paix afin de ne pas revivre d'autres conflits de ce genre» ont dit Mme Kerr et Mme Fuller.

La Police municipale de Sherbrooke n'a pas encore été saisie du vol mais à la Légion, on lui demandera d'exercer une surveillance plus étroite.

Telephoto, Claude Croisetière
Mme Nadine Kerr, la présidente de la Légion Canadienne de Sherbrooke, a constaté avec tristesse le vol de douze croix dans le symbolique «cimetière» que l'on dispose chaque année devant le cénotaphe, rue King Ouest, à l'occasion du Jour du Souvenir.



SEARS

Attendez-vous à plus

SAMEDI ET DIMANCHE

DEUX JOURS SEULEMENT 12 ET 13 NOVEMBRE, 1994. DÉBUTE SAMEDI DÈS 8 H 30 !
SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

DÉJOUVEZ LA TPS*

De 8 h 30 à 10 h
chez Sears, ce samedi seulement!

SUR PRESQUE
TOUT EN MAGASIN

L'OFFRE SUR LA TPS NE S'APPLIQUE PAS AUX MEUBLES, GROS APPAREILS MÉNAGERS, MACHINES À COUDRE, ASPIRATEURS, APPAREILS ÉLECTRONIQUES, VÊTEMENTS LE CHÂTEAU, FRAGRANCES ET PRODUITS DE BEAUTÉ PRESTIGE, PRODUITS INSTALLÉS, PARURES DE FENÊTRES FASTRAK™ ET SUR MESURE, SERVICES ET PRODUITS POUR L'AUTO, ACHATS PAR CATALOGUE, ACHATS DANS LES RAYONS SOUS LICENCE ET ESSENCE.
L'offre s'applique à la marchandise en stock, dans les magasins Sears seulement et n'est pas valable pour les frais d'installation. Le choix peut varier selon les magasins.

*Sears déduira de votre achat total un montant équivalent à la TPS

Liquidation de vêtements d'extérieur pour enfants, tailles 2-16: parkas, blousons et tenues de neige à prix de liquidation!

Épargnez sur robes pour femmes, vêtements d'extérieur, blousons longs ou courts et manteaux.

Rabais

30-50%

VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR CHOISIS POUR FEMMES ET ENFANTS

RIEN À PAYER

3 DERNIERS JOURS!

PAS d'intervention d'un tiers pour le crédit

AVANT L'AN
MEUBLES** GROS APPAREILS MÉNAGERS, ASPIRATEURS
MACHINES À COUDRE ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES
**Sauf meubles de jardin et pour bébés

PAS de taxes à payer à l'avance
PAS d'achat minimum

En plus de bonnes affaires
MODE POUR LA FAMILLE, OUTILS
CRAFTSMAN^{MD}, ARTICLES DE SPORT
ET BEAUCOUP PLUS!

Rien à payer avant novembre 1995 sur meubles**, gros appareils ménagers, machines à coudre, aspirateurs, appareils électroniques, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 13 novembre 1994. Cette offre n'est pas valable pour les articles soldés des Centres de liquidation ni pour les achats par catalogue. Détails en magasin.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.